

Intervention de Jacques Lachaise, Président de la libre Pensée de l'Allier :

Maintenant, amis, citoyens, camarades, je voudrais dire quelques mots au nom de la fédération de la libre pensée de l'Allier.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille du 108 em anniversaire de la grande loi de séparation de l'église et de l'Etat, la loi de 1905. Cette loi est l'aboutissement de l'œuvre commencée par la révolution française et continuée par la République. Notre rassemblement de ce jour devant ce monument républicain ne peut donc que s'inscrire dans la nécessaire mobilisation en défense de cette loi de 1905, en défense de la laïcité institutionnelle attaquée de toutes parts et par tous les moyens. La dernière en date ? La loi Paillon qui n'est ni plus ni moins que l'éclatement et donc la fin de l'école républicaine de la république une, indivisible et laïque. C'est pourquoi, la libre pensée demande l'abrogation, le retrait immédiat de cette loi.

Mais il faut bien dire une chose : Cette loi ne peut exister que parce que la loi Debré du 31 décembre 1959 existe. Cette loi Debré, nous en mesurons encore les méfaits, ici à Lapalisse.

C'est la loi Debré qui permet le versement de 339 millions d'euros de fonds publics à l'enseignement agricole privé. Depuis 2002, puis 2007, le ministre de l'agriculture a délibérément favorisé le développement du privé au détriment du public.

Et en cette année 2013, que voyons-nous ? Le gouvernement et le Président du Conseil Régional décident arbitrairement la fermeture du lycée agricole de Lapalisse, préférant ouvrir certaines sections dans le privé : Quelle honte !

Nous nous sommes retrouvé au coude à coude avec Monsieur le Conseiller Général, Maire de Lapalisse, pour tenter jusqu'au bout d'empêcher cette infamie anti-laïque.

Alors, je voudrais dire ici, au nom de tous les laïques : Défendre la laïcité nécessite de dire clairement : Abrogation de la mère de toutes les lois anti laïques, abrogation de la loi Debré.

En cela, nous sommes fidèles envers et contre tout aux plus de 10 millions de signataires du serment de Vincennes. Je vous appelle à contresigner massivement la déclaration ci-jointe que je tiens à votre disposition.

Ensemble, défendons la licite. Fonds publics à la seule école publique, fonds privés à l'école privée.

Et comme d'habitude, le vieux mot d'ordre :

**Ni dieu, ni maître !
A bas la calotte !
Vive la sociale !**